



DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI
ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Paris, le

22 JUIL. 2015

ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANCE

à

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité
national de suivi

Objet : Comité national de suivi

P.J. : Ordre du jour
N° D-15-016603

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier au Comité national de suivi des Programmes opérationnels nationaux du Fonds social européen « Emploi inclusion » et « Initiative pour l'emploi des jeunes » au titre de la période 2014-2020 et « Compétitivité régionale et emploi » pour la période 2007-2013 qui aura lieu le :

Mardi 29 septembre 2015
de 9h30 à 13h00
à la salle de conférence Pierre Laroque
14, avenue Duquesne – 75007 Paris
(Métro : Saint François-Xavier ou Ecole militaire)

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

Le dossier préparatoire de ce Comité est disponible sur le site Internet FSE, www.fse.gouv.fr, sous la rubrique Comité de suivi dans « Espace réservé » (à droite de la page d'accueil). Les codes d'accès sont les suivants : cns-fse et fse2010.

Par ailleurs, je vous rappelle que, pour des raisons de sécurité, l'inscription au Comité national de suivi est obligatoire. Nous devons en effet établir un badge pour l'accès des participants à la salle de réunion.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation en vous inscrivant en ligne (lien accessible depuis l'« Espace réservé »), au plus tard le jeudi 24 septembre 2015 (12h) à l'adresse suivante : <https://www.emploi.gouv.fr/webform/inscription-cns-29-septembre-2015>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles MEGY
Délégué général de l'ARF

Emmanuelle WARGON
Déléguée générale à l'emploi et
à la formation professionnelle